



23 mars 2023

(23-2086)

Page: 1/2

Conseil des aspects des droits de propriété  
intellectuelle qui touchent au commerce

Original: anglais

**NOTIFICATION DES LOIS ET RÉGLEMENTATIONS AU TITRE  
DE L'ARTICLE 63:2 DE L'ACCORD SUR LES ADPIC**

IRLANDE: ORDONNANCE DE 2000 SUR LE DROIT D'AUTEUR ET LES DROITS CONNEXES  
RELATIVE À L'ENREGISTREMENT EN VUE D'UNE ÉCOUTE OU D'UN  
VISIONNEMENT DIFFÉRÉ (S.I. N° 407 DE 2000)

<b>Membre présentant la notification</b>	<b>IRLANDE</b>
--	----------------

**Précisions sur le texte juridique notifié**

<b>Intitulé</b>	Ordonnance de 2000 sur le droit d'auteur et les droits connexes relative à l'enregistrement en vue d'une écoute ou d'un visionnement différé (S.I. n° 407 de 2000)
<b>Objet</b>	Droit d'auteur et droits connexes
<b>Nature de la notification</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Principales lois ou réglementations consacrées à la propriété intellectuelle <input type="checkbox"/> Autres lois ou réglementations
<b>Lien vers le texte juridique*</b>	<a href="https://ip-documents.info/2023/IP/IRL/23_8393_00_e.pdf">https://ip-documents.info/2023/IP/IRL/23_8393_00_e.pdf</a>
<b>Situation de la notification</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Première notification <input type="checkbox"/> Modification ou révision du texte juridique notifié <input type="checkbox"/> Remplacement ou consolidation du (des) texte(s) juridique(s) notifié(s)
<b>Références des notifications précédentes</b>	Sans objet
<b>Brève description du texte juridique notifié</b>	
L'Ordonnance notifiée précise les types d'établissements visés aux fins des articles 101 et 250 de la Loi de 2000 sur le droit d'auteur et les droits connexes (Loi n° 28 de 2000).	
<b>Langue(s) du texte juridique notifié</b>	Anglais
<b>Entrée en vigueur</b>	1 <sup>er</sup> janvier 2001: cet instrument a été signé par le Ministre d'État au Département des entreprises, du commerce et de l'emploi le 12 décembre 2000 et fixe comme date d'entrée en vigueur le 1 <sup>er</sup> janvier 2001.
<b>Autre date</b>	Adoption: 12 décembre 2000

**Précisions sur la notification**

<b>Date de présentation de la notification</b>	21 mars 2023
<b>Autres renseignements</b>	L'instrument notifié met en œuvre des éléments de la Loi de 2000 sur le droit d'auteur et les droits connexes (Loi n° 28 de 2000) Voir <a href="#">IP/N/1/IRL/C/3</a> .
<b>Organisme ou autorité responsable</b>	Intellectual Property Unit (Unité de la propriété intellectuelle) Department of Enterprise, Trade & Employment (Département des entreprises, du commerce et de l'emploi)  Courriel: <a href="mailto:trademarks@enterprise.gov.ie">trademarks@enterprise.gov.ie</a>

\* Des liens sont fournis vers les textes des lois et des règlements notifiés au titre de l'Accord sur les ADPIC sous la forme utilisée par le Membre concerné; le Secrétariat de l'OMC ne valide pas leur contenu ni ne le révisé.